

Par arrêté du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, un examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe est ouvert pour l'année 2020, dans les spécialités suivantes :

- « bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers »,
- « espaces naturels, espaces verts »,
- « restauration »,
- « environnement, hygiène »,
- « communication, spectacle ».

La spécialité « communication, spectacle » est organisée par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique pour le compte des Centres de Gestion de la FPT de la Mayenne, du Maine et Loire, de la Sarthe, la Vendée et de la Loire-Atlantique.

1. Retrait des dossiers

La période de retrait des dossiers est fixée du **10 septembre au 2 octobre 2019 sur internet** en utilisant la procédure de préinscription du site du Centre de Gestion de Loire-Atlantique www.cdg44.fr.

La préinscription ne constitue pas une inscription définitive à l'examen. Le Centre de Gestion ne validera l'inscription qu'à réception, pendant la période d'inscription, du dossier original imprimé et de l'ensemble des pièces nécessaires.

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique met à disposition des candidats, dans ses locaux, un point d'accès gratuit à internet et une imprimante (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

2. Dépôt des dossiers

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2019.

Le dossier d'inscription imprimé lors de la préinscription par le candidat devra :

- être déposé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (du lundi au vendredi)
ou
- être adressé par voie postale :
 - en cas d'envoi en courrier simple, le cachet de la poste figurant sur l'enveloppe fera foi.
 - en cas d'envoi en courrier recommandé, la date de dépôt auprès des services de la poste mentionnée sur l'imprimé recommandé et/ou sur le listing informatique produit par la poste fera foi.Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé.

ATTENTION: les dossiers papier ne seront plus distribués. Les candidats n'ayant pas accès à internet peuvent s'inscrire au Centre de Gestion de Loire-Atlantique. Ils devront prendre le temps nécessaire pour utiliser la procédure de préinscription sur le site www.cdg44.fr. Des ordinateurs seront mis à leur disposition, et des agents du Centre de Gestion les accompagneront en cas de besoin.

3. Conditions d'accès

L'examen professionnel est ouvert aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins **3 ans de services effectifs dans ce grade au 31 décembre 2020**.

Les candidats peuvent être admis à subir les épreuves de l'examen au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'avancement de grade (**soit au 31 décembre 2021**).

IMPORTANT

Aucune demande de dossier d'inscription par téléphone, fax ou mail, ne sera prise en compte.

Aucun dossier de candidature transmis par télécopie ou messagerie électronique ne sera accepté.

Tout dossier falsifié sera systématiquement rejeté.

Tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause, engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique d'admission à concourir.

Il est vivement conseillé d'effectuer un suivi lors de l'envoi du dossier d'inscription, afin de garantir la réception par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique.

L'envoi de tous les documents relatifs à l'examen professionnel se fera désormais par voie dématérialisée. Ainsi, les convocations aux épreuves écrites et pratiques, les courriers de résultats de l'écrit et les courriers de résultats d'admission seront disponibles individuellement sur l'accès sécurisé du candidat. Celui-ci est accessible sur le site www.cdg44.fr, et les codes seront disponibles au moment de la préinscription.

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions d'accès à cet examen, le choix des options, pourront être obtenus auprès du service concours et examens professionnels du Centre de Gestion de Loire-Atlantique au 02.40.20.00.71.

4. Dates et lieux des épreuves :

- Épreuve écrite : le 16 janvier 2020 au Parc des Expositions de la Beaujoire, Route de Saint Joseph à Nantes
- Épreuves pratiques : dates et lieux à déterminer (en avril et septembre 2020)

LISTE DES ORGANISATEURS EN PAYS DE LA LOIRE (PAR SPÉCIALITÉ ET OPTION)

| SPÉCIALITÉS | OPTIONS | ORGANISATEURS EN PAYS DE LA LOIRE |
|------------------------------------|---|--|
| Communication, spectacle | Agent polyvalent du spectacle Assistant maquettiste Assistant son Compositeur-typographe Conducteur de machines d'impression Éclairagiste Monteur de film offset Opérateur PAO Photographe Projectionniste Relieur-brocheur | CDG 44 (organisateur unique pour la région Pays de la Loire) |
| Mécanique, électromécanique | Électrotechnicien (maintenance de matériel électronique) Électrotechnicien, électromécanicien Installation et maintenance des équipements électriques (électricien) Mécanicien hydraulique | CDG 53 (organisateur unique pour la région Pays de la Loire) |
| Logistique et sécurité | Magasinier Maintenance bureautique Monteur, levageur, cariste Surveillance, télésurveillance, gardiennage | CDG 49 (organisateur unique pour la région Pays de la Loire) |
| Artisanat d'art | Cordonnier, sellier Couturier, tailleur Relieur, doreur Tailleur de pierre Tapissier d'ameublement, garnisseur | CDG 72 (organisateur unique pour la région Pays de la Loire) |
| Conduite de véhicules | Conduite de véhicules poids lourds Conduite de véhicules de transports en commun Conduite d'engins de travaux publics Conduite de véhicules légers (catégorie tourisme et utilitaires légers) Mécanicien des véhicules à moteur diesel Mécanicien des véhicules à moteur essence Mécanicien des véhicules à moteur GPL ou à moteur hybride Réparateur en carrosserie (carrossier, peintre) | CDG 85 (organisateur unique pour la région Pays de la Loire) |

| | | |
|---|---|--|
| <p>Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers</p> | <p>Agent d'exploitation de la voirie publique Charpentier Couvreur-zingueur Dessinateur Ébéniste Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier ; plombier canalisateur) Installation, entretien et maintenance « froid et climatisation » Maçon, ouvrier du béton Maintenance des bâtiments (agent polyvalent) Mécanicien, tourneur fraiseur Menuisier Menuisier en aluminium et produits de synthèse Métallier, soudeur Monteur en structures métalliques Ouvrier d'entretien des équipements sportifs Ouvrier de l'étanchéité et isolation Ouvrier en VRD Paveur Peintre, poseur de revêtements muraux Plâtrier Poseur de revêtements de sols, carreleur Serrurier, ferronnier Vitrier, miroitier</p> | <p>CDG 44, 49, 53, 72 et 85</p> <p>(choix du CDG en fonction de son département de rattachement)</p> |
| <p>Espaces verts, Espaces naturels</p> | <p>Bûcheron, élagueur Employé polyvalent des espaces verts et naturels Production de plante, pépinières et plantes à massif, floriculture Soins apportés aux animaux</p> | |
| <p>Restauration</p> | <p>Boucher, charcutier Cuisinier Opérateur transformateur de viandes Pâtissier Restauration collective : liaison chaude, liaison froide</p> | |
| <p>Environnement, hygiène</p> | <p>Agent d'assainissement Entretien des patinoires Entretien des piscines Hygiène et entretien des locaux et espaces publics Maintenance des équipements agroalimentaires Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration Maintenance des installations médico-techniques Opération d'entretien des articles textiles Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur) Propreté urbaine, collecte des déchets Qualité de l'eau</p> | |